Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

TRAITE D'APPORT DE TITRES DE PARTICIPATION ET D'UNE BRANCHE COMPLETE D'ACTIVITE entre la société MEDITERRANEA HOLDING et la société OLIVES & CO

SOMMAIRE

1. CARACTERISTIQUES JURIDIQUES DES SOCIETES PARTICIPANT A L'OPERATION

A. Société Apporteuse – MEDITERRANEA HOLDING
B. Société Bénéficiaire de l'apport – OLIVES & CO

2. MOTIFS ET BUTS DE L'APPORT – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE APPORTEE ET DE L'APPORT–LIENS ENTRE LES SOCIETES

A. Motifs et buts de l'opération d'Apport
B. Description de l'activité apportée
C. Liens entre les sociétés

3. INFORMATIONS COMPTABLES SUR L'OPERATION D'APPORT

A. Comptes utilisés pour établir les conditions de l'Apport
B. Méthode d'évaluation retenue
C. Valorisation des actions destinées à rémunérer l'Apport
D. Date de Réalisation de l'Apport
E. Commissaire aux apports et à la fusion

4. DESCRIPTION DES APPORTS

A. Actif transmis
B. Passif transmis
C. Actif net apporté

5. REMUNERATION DES APPORTS

6. REGIME JURIDIQUE

7. CHARGES ET CONDITIONS DE L'APPORT – DECLARATIONS

A. Propriété – jouissance
B. Déclarations de la société Apporteuse et de la société Bénéficiaire de l'Apport
C. Engagements de la société Apporteuse et de la société Bénéficiaire de l'Apport

8. CONDITIONS SUSPENSIVES

9. DECLARATIONS FISCALES

A. Déclarations générales
B. Impôt sur les sociétés
C. Enregistrement
D. Taxe sur la valeur ajoutée
E. Autres taxes

10. DISPOSITIONS DIVERSES

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

A. Formalités
B. Frais
C. Election de domicile
D. Pouvoirs
E Affirmation de sincérité
F. Droit applicable - Règlement des litiges
G. Signature électronique
H - Annexes

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La société MEDITERRANEA HOLDING, société par actions simplifiée, au capital de 578.820 Euros, dont le siège social est ZA du Bois Gueslin - Allée Voie Croix - 28630 MIGNIERES, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES sous le numéro 498 376 474, représentée par son Président, la société NEA KAMENI M&S HOLDING, elle-même représentée par son Président, Monsieur Serge DURAND**,**

ci-après la société « **Apporteuse** » ou « **MEDITERRANEA HOLDING** »

D'UNE PART,

ET :

La société OLIVES & CO, société par actions simplifiée, au capital de 500 Euros, dont le siège social est ZA du Bois Gueslin - Allée Voie Croix - 28630 MIGNIERES, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES sous le numéro 938 951 464, représentée par son Président, la société MEDITERRANEA HOLDING, elle-même représentée par son Président, la société NEA KAMENI M&S HOLDING, elle-même représentée par son Président, Monsieur Serge DURAND**,**

ci-après la société « **Bénéficiaire** » ou « **OLIVES & CO** »

D'AUTRE PART,

Les sociétés Apporteuse et Bénéficiaire étant collectivement appelées les « Parties » et individuellement une « Partie »

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Il a été déclaré et convenu ce qui suit en vue de réaliser l'apport :

- de titres de participation assimilés à une branche complète d'activité par la société MEDITERRANEA HOLDING au profit de la société OLIVES & CO ;
- de sa branche complète et autonome d'activité de fourniture et de réalisation de prestations d'assistance, de support et de services aux entreprises dans les domaines administratif, comptable, financier, informatique, en matière de communication et marketing, en matière commerciale, et en matière de recherche et développement.

De convention expresse, cette opération sera placée, conformément à la faculté offerte par l'article L. 236-22 du Code de commerce, sous le régime juridique des scissions défini aux articles L. 236-6-1 et L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce, ainsi que sous le régime juridique des apports partiels d'actif simplifiés.

1. CARACTERISTIQUES JURIDIQUES DES SOCIETES PARTICIPANT A L'OPERATION

A. Société Apporteuse – MEDITERRANEA HOLDING

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

La société MEDITERRANEA HOLDING a été constituée par acte sous seing privé en date du 29 mai 2007 au GAULT SAINT DENIS.

Son siège social est situé ZA du Bois Gueslin - Allée Voie Croix - 28630 MIGNIERES ; elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CHARTRES sous le numéro 498 376 474.

La société MEDITERRANEA HOLDING a pour objet, directement ou indirectement, en France ou dans tous les pays :

- Toute prise de participation et tous placements de capitaux dans d'autres entreprises existantes ou à créer sous quelle que forme que ce soit, et notamment par voie d'apport, d'achat de souscription d'actions, de parts sociales, titres ou droits sociaux, de commandite, de création en sociétés, de fusion, d'alliances, d'associations en participation ou autrement ; la propriété, la mise en valeur et le développement de ces participations ou placements, notamment par apport d'affaires à ses filiales ;
- La prestation de services administratifs, informatiques, financiers et de gestion ;
- L'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Sa durée est jusqu'au 11/06/2106.

Son capital social s'élève actuellement à la somme de 578.820 Euros.

Il est divisé en 57.882 actions, d'une valeur nominale de 10 Euros chacune, entièrement libérées et réparties de la manière suivante :

- 44 867 Actions Ordinaires
- 13.015 Actions de Préférence (ADP1)

B. Société Bénéficiaire de l'Apport – OLIVES & CO

La société OLIVES & CO a été constituée par acte sous seing privé en date du 23/12/2024.

Son siège social est situé ZA du Bois Gueslin - Allée Voie Croix - 28630 MIGNIERES ; elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CHARTRES sous le numéro 938 951 464.

La société OLIVES & CO a pour objet directement ou indirectement en France et en tout autre pays :

- Toute prise de participation et tous placements de capitaux dans d'autres entreprises existantes ou à créer sous quelle que forme que ce soit, et notamment par voie d'apport, d'achat de souscription d'actions, de parts sociales, titres ou droits sociaux, de commandite, de création en sociétés, de fusion, d'alliances, d'associations en participation ou autrement ; la propriété, la mise en valeur et le développement de ces participations ou placements, notamment par apport d'affaires à ses filiales ;
- La prestation de services administratifs, informatiques, financiers et de gestion ;
- L'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Sa durée est jusqu'au 26/12/2123.

Son capital social s'élève actuellement à la somme de 500 euros ; il est divisé en 500 actions, d'une valeur nominale de 1 Euro chacune, toutes de même catégorie, entièrement libérées et intégralement détenues par la société MEDITERRANEA HOLDING, la société Apporteuse.

2. MOTIFS ET BUTS DE L'APPORT – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE APPORTEE ET DE L'APPORT–LIENS ENTRE LES SOCIETES

DS

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

A. Motifs et buts de l'opération d'Apport

Les sociétés Apporteuse et Bénéficiaire de l'Apport font partie du Groupe OLIVES & CO.

Les activités du Groupe sont regroupées en 3 pôles distincts :

- la production et la distribution d'olives, activités exercées par les sociétés françaises CROC FRAIS, et OLIVES ARNAUD et la société de droit belge ANSOLIVE
- le négoce de produits de la gastronomie italienne, activité exploitée par la société ITALGASTRONOMIE
- la fabrication et la distribution de soupes, activité exploitée par la société TERRE & MER PRODUCTION.

L'Apport envisagé constitue une opération de restructuration interne, qui a pour objet de distinguer, à la fois opérationnellement et juridiquement, les activités du Groupe avec d'un côté, l'activité relative à la production et à la distribution d'olives et de tartinables frais, et de l'autre les activités de pur négoce de produits de la gastronomie italienne.

Dans cette perspective, un sous-groupe dédié à l'activité de production et de distribution d'olives est à constituer, autour des sociétés CROC FRAIS, OLIVES ARNAUD et ANSOLIVE dont les titres seront regroupés pour être détenus par la société Bénéficiaire de l'Apport.

Enfin, en tant que de besoin, il est précisé que le présent apport est une opération intra-groupe qui n'affectera pas les associés de la société Apporteuse.

B. Description de l'activité apportée et de l'Apport

L'Apport est composé :

- **des titres de la société CROC'FRAIS, de la société OLIVES ARNAUD, et de la société ANSOLIVE,** détenus par la société Apporteuse ;
- **de la branche d'activité exploitée par la société Apporteuse** relative aux services d'assistance et de support qu'elle prodiguait à ses filiales dont les titres sont apportés.

C. Liens entre les sociétés

Liens capitalistiques :

A la Date de Réalisation, la société MEDITERRANEA HOLDING détient la totalité du capital social de la société OLIVES & CO. Les sociétés sont donc sous contrôle commun.

La société OLIVES & CO ne détient aucune participation dans la société MEDITERRANEA HOLDING.

Dirigeants communs :

Les sociétés MEDITERRANEA HOLDING et OLIVES & CO ont comme dirigeant commun Monsieur Serge DURAND, en qualité de représentant légal de la société NEA KAMENI M&S HOLDING, (i) Président de la société MEDITERRANEA HOLDING et (ii) Président de la société MEDITERRANEA HOLDING, Président de la société OLIVES & CO.

3. INFORMATIONS COMPTABLES SUR L'OPERATION D'APPORT

A. Comptes utilisés pour établir les conditions de l'Apport

Les comptes de la société MEDITERRANEA HOLDING utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés au 31 décembre 2024, date de clôture du dernier exercice social et certifiés par les Commissaires aux Comptes.

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

Les derniers comptes annuels de la société MEDITERRANEA HOLDING étant clos depuis plus de six mois, le dirigeant de la société MEDITERRANEA HOLDING a arrêté, conformément aux dispositions de l'article R. 236-3 du Code de commerce, une situation comptable intermédiaire au 31 août 2025, soit à une date antérieure de moins de trois mois à celle du projet de traité d'apport, selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les derniers comptes annuels.

Les documents comptables de la Société Apporteuse figurent en Annexe 1.

La société OLIVES & CO clôture son premier exercice social le 31 décembre 2025.

Le dirigeant de la société OLIVES & CO a arrêté, conformément aux dispositions de l'article R. 236-3 du Code de commerce, une situation comptable intermédiaire au 31 août 2025

Cette situation figure en Annexe 2.

B. Méthode d'évaluation retenue

Conformément à la réglementation comptable relative au traitement des fusions et opérations assimilées (Plan Comptable Général, articles 720-1, 740-1 et 743-1 et suivants issus du règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2014-03 homologué par arrêté en date du 8 septembre 2014), les biens apportés ont été évalués à leur valeur nette comptable à la Date de Réalisation de l'opération.

Cette évaluation n'entraîne aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

C. Valorisation des actions destinées à rémunérer l'Apport

En vue de la rémunération de l'Apport, les actions de la société Bénéficiaire sont valorisées sur la base de l'actif net de la société Bénéficiaire à la Date de Réalisation de l'Apport dans la mesure où celle-ci est une société sans activité depuis sa constitution, soit à leur valeur nominale de 1 Euro par action.

D. Date de Réalisation de l'Apport

Les sociétés Apporteuse et Bénéficiaire de l'Apport conviennent que l'Apport n'aura pas d'effet rétroactif et sera réalisé au jour de la décision de l'associé unique de la société OLIVES & CO constatant la réalisation de l'apport partiel d'actif et décidant de l'augmentation corrélative du capital social (la « **Date de Réalisation** »), date à partir de laquelle les opérations actives et passives de la Branche Complète d'Activité apportées par la société MEDITERRANEA HOLDING seront réputées faites pour le compte de la société OLIVES & CO**.**

E. Commissaire aux apports et à la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L.236-22 alinéa 2 du Code de commerce, dans la mesure où la société Apporteuse s'engage à détenir en permanence depuis le dépôt au greffe du tribunal de commerce du traité d'Apport et jusqu'à la réalisation de l'opération la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société Bénéficiaire de l'Apport, il n'y a lieu à l'établissement des rapports d'un commissaire à la scission et d'un commissaire aux apports.

4. DESCRIPTION DES APPORTS

La société MEDITERRANEA HOLDING apporte, aux conditions ordinaires et de droit et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, ce qui est accepté par la société OLIVES & CO, sous les mêmes conditions suspensives :

4.1. APPORT DES TITRES

DS

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

- les 39.285 actions de **la société CROC'FRAIS,** société par actions simplifiée, au capital de 316.764 Euros, dont le siège social est ZA du Bois Gueslin - Allée Voie Croix - 28630 MIGNIERES, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES sous le numéro 419 544 853, détenus par la société Apporteuse ;
- les 997 titres de **la société OLIVES ARNAUD**, société par actions simplifiée au capital de 250.000 Euros, dont le siège social est ZAC du Roubian – 13150 TARASCON, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TARASCON sous le n° 377 220 124, détenus par la société Apporteuse ;
- les 1.208 titres de **la société ANSOLIVE,** société à responsabilité limitée de droit belge, dont le siège social est sis à Rue Mabîme 77/2, 4432 Ans, Belgique, inscrite au Registre des Personnes Morales de Liège sous le numéro d'entreprises 458.498.907 détenus par la société Apporteuse,
- les emprunts contractés pour l'acquisition des actions ci-dessus énumérées,

assimilés à une branche complète d'activité, et tels que lesdits biens existeront à la Date de Réalisation.

4.2. APPORT DE LA BRANCHE COMPLETE ET AUTONOME D'ACTIVITE

- l'ensemble des éléments actifs et passifs, droits et obligations, composant, à la Date de Réalisation définitive de l'Apport, la branche complète et autonome d'activité de fourniture et de réalisation de prestations d'assistance, de support et de services aux entreprises dans les domaines administratif, comptable, financier, informatique, en matière de communication et marketing, en matière commerciale, et en matière de recherche et développement, comprenant principalement :

- les fichiers et logiciels informatiques,
- le mobilier, le matériel, les accessoires, les installations techniques,
- les sommes payables ou dues se rapportant à la branche complète et autonome d'activité apportée,
- le bénéfice et la charge des droits et obligations attachés aux traités, contrats, marchés, conventions et accords relatifs à la branche autonome d'activité apportée,
- les contrats de travail, droits, obligations y attachées se rapportant à la branche complète et autonome d'activité apportée,
- le contrat d'occupation relatif aux locaux dans lesquels l'activité est exploitée,
- l'ensemble des fichiers, documents administratifs, juridiques, techniques, les pièces de comptabilité, les registres et de manière générale toute informations se rapportant directement et exclusivement à la branche complète et autonome d'activité apportée,
- Et plus généralement tous les droits et obligations nécessaires à l'exploitation de la branche.

Cet apport est réalisé moyennant la prise en charge par la société Bénéficiaire de tous les éléments de passif liés exclusivement et absolument à cette branche d'activité, tels que ces éléments d'actif et de passif existeront au jour de la réalisation de l'apport, étant précisé que, d'un commun accord entre les parties, l'apport sera réalisé à l'issue de l'Assemblée Générale de la société Bénéficiaire appelée à se prononcer sur ledit apport.

Il est expressément convenu que le passif transmis sera supporté par la société Bénéficiaire seule, sans solidarité de la société Apporteuse.

En conséquence, la désignation ci-après détaillée des éléments d'actif apportés à la société OLIVES & CO et des éléments de passif pris en charge par elle, est faite sur la base de la situation comptable de la société MEDITERRANEA HOLDING, arrêtée au 31 août 2025 et **figurant en Annexe 1**.

Ainsi que cela sera exposé ci-après au chapitre des déclarations fiscales, les éléments corporels et incorporels, objet du présent apport forment une branche complète d'activité au sens de l'article 210 B du Code général des impôts.

Il est précisé que les éléments d'actif et de passif apportés à la Société Bénéficiaire aux termes des présentes et les conditions de l'apport ont, pour les besoins des présentes, été établis de manière provisoire à partir de la situation au 31 août 2025. Ces éléments ne présentent toutefois qu'un caractère provisoire de telle sorte que les éléments définitifs d'actif apportés et de passif pris en charge dans le cadre du présent apport résulteront des données comptables définitives à la Date de Réalisation de l'Apport.

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

Il est dès lors convenu entre les Parties que les éléments d'actif et de passif désignés ci-après comme faisant partie du présent Apport sont énumérés à titre indicatif et non limitatif.

L'Apport comprend les éléments décrits ci-dessous :

A. ACTIF TRANSMIS	EUROS
BREVETS, MARQUES, LOGICIELS	901 001,43
INSTALLATIONS AGENCEM AMENAGEM	82 341,42
MATERIEL DE BUREAU ET INFO	378 088,96
MOBILIER	190 675,95
IMMOS INCORPORELLES EN COURS	103 321,41
Titres de participation CROC FRAIS	4 469 763,15
Titres de participation OLIVES ARNAUD	3 109 152,50
Titres de participation ANSOLIVE	10 387030,00
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	5 061,28
AMORT BREVET LICENCE LOGICIEL	-688 540,88
AMORT INST GENERALES	-72 774,96
AMORT MAT.BUREAU ET INFO.	-327 971,65
AMORT MOBILIER	-190 675,95
DEPRECIATION TITRES	-2 525 000,00
PERSONNEL AVANCE SUR FRAIS	16 750,00
COMPTE COURANT ANSOLIVE	593 420,02
COMPTE COURANT OLIVES ARNAUD	1 828 350,84
INTERETS COURUS DEBITEURS ARNAUD	7 039,00
INTERETS COURUS DEBITEURS ANSOLIVE	3 890,00
CONTRAT "ECHANGE PRODUITS"	111 948,50
CREDIT BARTER	29 470,00
BPI RETENUE DE GARANTIE 5 %	200 000,00
DEPRECIATION C/C ET ICNE ANSOLIVE	-591 220,02
BP VDF	515 375,83
SOCIETE GENERALE	113 366,94
BQUE PALATINE	220 964,37
CIC	138 009,20
CA VDF	2 834 098,40
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 385,18

Soit un montant total de l'actif apporté de..... 21 846 320,92 Euros

B. PASSIF TRANSMIS	EUROS
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	511 995,88
EMPRUNT SOCIETE GENERALE	1 087 778,37
EMPRUNT BANQUE PALATINE	1 087 778,37
EMPRUNT BPI CROISSANCE	3 750 000,00
EMPRUNT BPVDF	2 168 890,16
EMPRUNT CAVDF	2 359 100,34
EMPRUNT BANQUE PALATINE	2 178 666,65
EMPRUNT BANQUE PALATINE	299 225,58
EMPRUNT CAVDF	561 629,91
INT COUR/ EMPR ETB CREDIT	129 209,06
FRS FACTURES NON PARVENUES	28 933,35
COMPTE COURANT CROC FRAIS	7 637 237,04
INTERETS COURUS DEBITEURS CROC FRAIS	34 493,00

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

Soit un montant de passif apporté de ..... 21 834 937,71 Euros

C. Actif net apporté

Différence entre l'actif apporté et le passif pris en charge, l'actif net apporté par la société MEDITERRANEA HOLDING à la société OLIVES & CO s'élève donc à :

- Total de l'actif : 21 846 320,92 Euros
- Total du passif : 21 834 937,71 Euros

Soit un actif net apporté de 11.383,21 Euros, arrondi à 11.383 Euros

Il est fait observer que tous les éléments complémentaires qui s'avéreraient indispensables pour aboutir à une désignation précise et complète, en particulier en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité de la transmission résultant de l'apport, pourront faire l'objet d'états, tableaux, déclarations et de tous autres documents qui seront regroupés dans un acte additif aux présentes, établi contradictoirement entre les représentants qualifiés des deux sociétés.

Engagements hors-bilan

Il est en outre précisé qu'en dehors des éléments d'actif et de passif visés ci-dessus, la société OLIVES & CO prendra à sa charge les engagements contractés par la société MEDITERRANEA HOLDING pour l'exploitation de la branche d'activité qui, en raison de leur caractère éventuel, sont repris "hors-bilan" dans les comptes de la société OLIVES & CO et dont le détail figure en **Annexe 3**.

5. REMUNERATION DES APPORTS

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société MEDITERRANEA HOLDING à la société OLIVES & CO s'élève donc à 11.383 Euros.

En rémunération de cet apport net, il sera attribué à la société MEDITERRANEA HOLDING, 11.383 actions de 1 Euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, créées par la société OLIVES & CO, qui augmentera ainsi son capital de 11.383 Euros, pour le porter de 500 Euros à 11.883 Euros. Les 11.383 actions nouvelles seront créées avec jouissance à compter de la Date de Réalisation de l'Apport et entièrement assimilées aux titres déjà existants. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la société bénéficiaire, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette, lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation.

6. REGIME JURIDIQUE

L'Apport est soumis au régime juridique des scissions, prévu par les dispositions des articles L. 236-16 à L.236-21 du Code de commerce, les Parties faisant usage de la faculté prévue par l'article L. 236-22 dudit code.

Toutefois, les Parties entendent, en application des dispositions de l'article L. 236-21 du Code de commerce, déroger aux dispositions de l'article L. 236-20 dudit code. Par conséquent, la société Bénéficiaire ne sera tenue que des seules dettes et passifs rattachés à la Branche et mis à sa charge au titre de l'Apport et ne sera pas débitrice solidaire des autres dettes et passifs de la société Apporteuse qui ne lui sont pas transmis au titre de l'Apport.

De son côté, la société Apporteuse ne sera pas débitrice solidaire des dettes et passifs transmis par elle à la société Bénéficiaire.

Concernant plus particulièrement les dettes fiscales, par dérogation aux dispositions de l'article L.236- 20 du Code de commerce, il est convenu entre les Parties que les éléments de passif transmis par la société Apporteuse à la société

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

Bénéficiaire sont exclusivement ceux listés à l'Article 9 ci-après et que la société Bénéficiaire ne sera pas débitrice solidaire des dettes fiscales contractées par la société Apporteuse dans le cadre de la Branche qui ne seraient pas révélées à la Date de Réalisation.

Les créanciers de la société Apporteuse et de la société Bénéficiaire de l'Apport pourront par conséquent former opposition dans les conditions de l'article L. 236-21 al. 2 du Code de commerce.

7. CHARGES ET CONDITIONS DE L'APPORT – DECLARATIONS

A. Propriété – jouissance

La société OLIVES & CO sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés à titre d'apport partiel d'actif à compter de la Date de Réalisation définitive dudit apport, soit à l'issue de la dernière des assemblées générales appelées à se prononcer sur l'apport décrit aux présentes.

Par voie de conséquence, le résultat n'étant pas acquis à la société Bénéficiaire, l'écart entre mouvements actifs et mouvements passifs, représentatifs de ce résultat sera porté au compte de la société Apporteuse.

Celle-ci sera ainsi créancière s'il y a bénéfice ou débitrice dans le cas contraire. Et dans ce dernier cas, la société apporteuse s'oblige à procéder à un apport complémentaire, de sorte qu'en tout état de cause, le présent apport soit au moins égal au montant de l'actif net tel que déterminé à l'article 4 ci-dessus.

Le représentant de la société MEDITERRANEA HOLDING déclare qu'il continuera de gérer la Société selon les mêmes principes que précédemment, mais s'engage à demander l'accord préalable de la société OLIVES & CO pour tout acte important susceptible d'affecter les biens et droits apportés.

D'une manière générale, la société Bénéficiaire sera subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société Apporteuse, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

B. Déclarations de la société Apporteuse et de la société Bénéficiaire de l'Apport

Déclarations de la société Apporteuse

Monsieur Serge DURAND, ès qualités, au nom de la société Apporteuse, MEDITERRANEA HOLDING, déclare :

- que la société MEDITERRANEA HOLDING est propriétaire de la branche d'activité apportée pour l'avoir créée
- que la société MEDITERRANEA HOLDING est propriétaire des titres apportés pour les avoir acquis ou se les être vue apportés ou attribués en contrepartie de sa souscription à des augmentations de capital
- que la société MEDITERRANEA HOLDING n'a jamais été en état de cessation des paiements, redressement ou liquidation judiciaires ;
- que la société MEDITERRANEA HOLDING n'est pas actuellement l'objet de poursuites pouvant entraver l'exercice de son activité ;
- qu'il dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent traité d'Apport et qu'il est dûment habilité à la représenter à cet effet ;
- que les biens apportés sont libres de toute inscription, de tout privilège, gage ou sujétion administrative ni autre droit, charge, restriction ou contestation quelconque en faveur de tiers affectant de façon substantielle les actifs ou les immobilisations, étant entendu que si une telle inscription se révélait du chef de la société Apporteuse, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- que, plus généralement, les biens apportés sont de libre disposition entre les mains de la société Apporteuse ;
- que les biens apportés ne font pas l'objet de droit de préemption ;
- que le transfert des titres apportés au profit de la société Bénéficiaire n'est pas subordonné à des agréments statutaires ;

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

- qu'au titre de l'activité apportée, la société MEDITERRANEA HOLDING sera à jour de ses déclarations fiscales, sociales ou douanières, ainsi que du paiement de tous impôts, taxes, droits, charges et contributions à la date d'effet du présent Apport ;
- que les livres de comptabilité, pièces, comptes, archives et dossiers de la société MEDITERRANEA HOLDING relatifs aux biens apportés seront tenus à la disposition de la société OLIVES & CO pendant une période de trois ans à partir de la réalisation de l'Apport.

Déclarations de la société Bénéficiaire de l'Apport

Monsieur Serge DURAND, ès qualités, au nom de la société Bénéficiaire de l'Apport, OLIVES & CO, déclare :

- que la société OLIVES & CO n'a jamais été en état de cessation des paiements, de redressement ou liquidation judiciaires ;
- qu'il dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent traité d'Apport et qu'il est dûment habilité à la représenter à cet effet ;
- que les actions de la société Bénéficiaire de l'Apport qui seront émises au profit de la société Apporteuse en rémunération de ses apports le seront en pleine propriété et qu'elles seront libres de toute restriction, sûretés, gage, nantissement, privilège ou droit quelconque susceptible de restreindre le droit de propriété desdites actions.

C. Engagements de la société Apporteuse et de la société Bénéficiaire de l'Apport

Engagements de la société Bénéficiaire de l'Apport

Le présent apport est fait sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière et, notamment, sous celles suivantes que Monsieur Serge DURAND, ès qualités, représentant de la société OLIVES & CO oblige celle-ci à accomplir et exécuter savoir :

- La société OLIVES & CO prendra les biens et droits à elle apportés avec tous les éléments corporels et incorporels, y compris les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera, à la Date de la Réalisation de l'Apport, sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.
- Elle sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, obligations, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être rattachés aux créances de la société MEDITERRANEA HOLDING relativement à l'exploitation de la Branche qui lui est apportée.
- Elle supportera et acquittera, à compter du jour de l'entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, droits, taxes, primes et cotisations d'assurances, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature qui grèvent ou grèveront les biens apportés et qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation des biens et droits objets de l'apport.
- La société OLIVES & CO sera substituée à la société Apporteuse dans les litiges et dans les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, devant toutes juridictions dans la mesure où ils concernent les biens et droits apportés.
- Elle seule aura droit aux revenus échus sur les droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après réalisation définitive de l'apport, de la mutation à son nom de ceux-ci.
- La société OLIVES & CO sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de l'apport dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la société Apporteuse à des tiers pour l'exploitation de la branche d'activité apportée.
- Conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de l'apport entre la société Apporteuse et ceux de ses salariés transférés à la société bénéficiaire par l'effet de la loi et dont la liste est en **Annexe 4,** se poursuivront avec la société Bénéficiaire qui se substituera à la société apporteuse, du seul fait de la réalisation du présent apport partiel d'actif. La société OLIVES & CO sera donc substituée à la société apporteuse en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.
- Les accords collectifs d'entreprise dont la liste figure à l'**Annexe 5** seront remis en cause en raison du présent apport partiel d'actif mais ils continueront cependant de produire effet jusqu'à l'entrée en vigueur des nouveaux

SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

accords qui leur seront substitués ou, à défaut, pendant une durée de quinze mois à compter de la réalisation du présent apport partiel d'actif, conformément aux dispositions de l'article L. 2261-14 du Code du travail.

Engagements de la société Apporteuse

- De son côté, Monsieur Serge DURAND, ès qualités, représentant la société MEDITERRANEA HOLDING oblige celle-ci à fournir à la société OLIVES & CO tout renseignement dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toute signature et à lui apporter tout concours utile pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.
- Il s'oblige également, et oblige la société MEDITERRANEA HOLDING à première réquisition de la société OLIVES & CO à faire établir tous actes réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.
- Il s'oblige, encore, ès qualités, à remettre et à livrer à la société OLIVES & CO aussitôt après la réalisation définitive des présents apports tous les biens et droits ci-dessus apportés ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.
- Le représentant de la société Apporteuse s'oblige, enfin à faire tout ce qui sera nécessaire pour permettre à la société OLIVES & CO d'obtenir le transfert, à son profit, et le maintien aux mêmes conditions, après réalisation définitive de l'apport, des prêts et crédits accordés à la société Apporteuse et transférés à la société OLIVES & CO en conséquence des présentes conventions.

8. CONDITION SUSPENSIVE

L'Apport et l'augmentation de capital de la société OLIVES & CO qui en résulte ne deviendront définitifs qu'à compter du jour où la condition suspensive ci-après aura été levée :

- constatation de la réalisation de l'apport partiel d'actif par décision de l'associé unique de la société OLIVES & CO et de l'augmentation corrélative du capital social.

La réalisation de cette condition suspensive sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des Décisions de l'Associé unique.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, **le 31 décembre 2025** au plus tard, le présent traité d'apport sera considéré comme nul et non avenu, sans qu'il soit besoin d'accomplir aucune formalité de quelque nature que ce soit et sans indemnité d'aucune part.

9. DECLARATIONS FISCALES

A. Déclarations générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

B. Impôt sur les sociétés

En ce qui concerne les impôts directs, les parties déclarent que le présent apport partiel d'actif qui comprend l'ensemble des éléments constituant une branche complète et autonome d'activité au sens de l'article 210 B du Code général des impôts, est soumis de plein droit au régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A dudit code.

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

Les plus-values de cession afférentes aux titres remis en contrepartie de l'apport sont calculées par référence à la valeur que les biens apportés avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société apporteuse, conformément à l'alinéa 1er du 2 de l'article 210 B précité.

La société OLIVES & CO s'engage :

- à reprendre au passif de son bilan les provisions afférentes à la branche complète d'activité apportée dont l'imposition a été différée chez la société Apporteuse ;
- à se substituer à la société apporteuse pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens du point de vue fiscal, dans les écritures de la société apporteuse (CGI, art. 210 A-3. c.) ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les délais et conditions fixés à l'article 210 A-3. d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables.

Toutefois, la cession d'un des biens amortissables apportés entraîne l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables sont calculés d'après la valeur qui leur a été attribuée lors de l'apport.

- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société apporteuse ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de l'apport le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société apporteuse (CGI, art. 210 A-3. e.).
- l'ensemble des apports étant inscrit sur la base de leur valeur comptable, à reprendre dans ses comptes l'ensemble des écritures comptables de la société MEDITERRANEA HOLDING relatives aux éléments apportés, en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments de l'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés, et continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société apporteuse (BOI-IS-FUS-30-20 n° 10) ;

Les soussignés, ès-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

- à accomplir les obligations déclaratives prévues à l'article 54 septies du Code général des impôts et à joindre aux déclarations de résultat de la société apporteuse et de la société bénéficiaire des apports un état de suivi des valeurs fiscales conforme au modèle fourni par l'administration et faisant apparaître, pour chaque nature d'élément, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable de la cession ultérieure des éléments considérés, et contenant les mentions précisées par l'article 38 quindecies de l'Annexe III au Code général des impôts ;

- en ce qui concerne la société Bénéficiaire, à tenir le registre de suivi des plus-values sur les éléments d'actif non amortissables donnant lieu au report d'imposition prévu par l'article 54 septies, II du Code général des impôts. Il est précisé, en tant que de besoin, que conformément aux dispositions de l'article 210 B, 2 du Code général des impôts, les plus-values de cession afférentes aux titres de la société Bénéficiaire remis en contrepartie de l'apport seront déterminées par référence à la valeur que les biens apportés avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société Apporteuse.

C. Enregistrement

La société Apporteuse et la société Bénéficiaire déclarent que les éléments apportés portent sur une branche complète et autonome d'activité et qu'elles sont toutes deux passibles de l'impôt sur les sociétés. En conséquence, le présent apport partiel d'actif bénéficiera, de plein droit, des dispositions des articles 816 et 817 du Code général des impôts et le traité d'apport partiel d'actif sera enregistré gratuitement.

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

D. Taxe sur la valeur ajoutée

Les soussignés constatent que la présente opération d'apport partiel d'actif constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts.

En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Conformément à l'article 257 bis précité, la société Bénéficiaire continuera la personne de la société Apporteuse et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à l'apport partiel d'actif et qui auraient en principe incombé à la société apporteuse.

En outre, la société Bénéficiaire continuera la personne de la société Apporteuse et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code général des impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la société apporteuse si elle avait réalisé l'opération.

La société MEDITERRANEA HOLDING et la société OLIVES & CO s'engagent, chacune pour ce qui la concerne, à mentionner sur la ligne "Autres opérations non-imposables" le montant hors taxe des actifs transmis dans le cadre du présent apport sur leurs déclarations respectives de chiffre d'affaires CA3 souscrites au titre de la période au cours de laquelle l'apport partiel d'actif est réalisé.

E. Autres taxes

De façon générale, la société Bénéficiaire se substituera de plein droit à la société Apporteuse pour tous les droits et obligations de la société Apporteuse concernant les autres taxes liées aux apports et qui n'auraient pas fait l'objet d'une mention expresse dans le présent traité.

Contribution économique territoriale

En vertu du principe selon lequel la contribution économique territoriale est due pour l'année entière par le redevable qui exerce l'activité imposable au 1er janvier (article 1447 du CGI et article 1586 ter du même code pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), la Société Apporteuse demeurera redevable de la contribution économique territoriale pour l'année 2025.

Opérations antérieures - Subrogation générale

Le cas échéant, la Société Bénéficiaire s'engage à reprendre en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal afférents aux éléments compris dans les apports qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Apporteuse à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrement, d'impôt sur les sociétés ou de taxes sur le chiffre d'affaires, et notamment à l'occasion d'opérations de fusion ou d'apports partiels d'actifs soumises aux dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts et qui se rapporteraient à des éléments transmis au titre des présents apports.

10. DISPOSITIONS DIVERSES

A. Formalités

La société OLIVES & CO remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Les sociétés soussignées ont expressément convenu de publier le projet de traité d'apport partiel d'actifs sur le site internet institutionnel du Groupe OLIVES & CO, dans les conditions prescrites par l'article R. 236-3 du Code de commerce.

DS

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

La société OLIVES & CO fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

Le représentant de la société Apporteuse déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société Bénéficiaire de l'apport, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société Apporteuse, pour quelque cause que ce soit.

Il sera remis à la société OLIVES & CO lors de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des titres apportés et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

B. Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture l'apport partiel d'actif, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société OLIVES & CO, ainsi que son représentant l'y oblige.

C. Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence, les représentants des parties, ès qualités, font respectivement élection de domicile au siège de la société qu'ils représentent.

D. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par l'apport, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de réitérer les apports, réparer les omissions, compléter les désignations et, en général, faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;

- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive des apports, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

E. Affirmation de sincérité

Les Parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

F. Droit applicable - Règlement des litiges

Le présent traité d'apport partiel d'actif est soumis à la loi française.

Tout litige qui pourrait survenir entre les parties, relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution, du traité d'apport partiel d'actif sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la cour d'appel de VERSAILLES.

G. Signature électronique

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

Les présentes seront signées par signature électronique certifiée par la solution DocuSign, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

Tout document signé selon cette procédure de signature électronique constitue l'original dudit document et constitue une preuve littérale au sens des articles 1364 et 1366 du Code civil.

Dans cette hypothèse, les Parties acceptent qu'en cas de litige (i) les éléments d'identification, les certificats de signature électronique et les signatures électroniques, (ii) les marques de temps et (iii) les documents échangés sous forme électronique soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données, des consentements et des faits qu'ils contiennent ainsi que des signatures qu'ils expriment, qui auront le même effet juridique qu'une signature manuscrite.

H - Annexes

Les annexes suivantes font partie intégrante du présent traité d'apport partiel d'actif :

Annexe 1 : Bilan, compte de résultat et annexe de la société MEDITERRANEA HOLDING au 31 décembre 2024 – situation comptable au 31 août 2025
Annexe 2 : Situation comptable de la société OLIVES & CO au 31 août 2025
Annexe 3 : Engagements hors bilan
Annexe 4 : Liste des contrats de travail
Annexe 5: Liste des accords collectifs d'entreprise

Signé par DocuSign, procédé de signature électronique, le 22 octobre 2025

DocuSigned by:
2D04FA7CA7E0469...

Pour la société MEDITERRANEA HOLDING
Monsieur Serge DURAND

DocuSigned by:
2D04FA7CA7E0469...

pour la société OLIVES & CO
Monsieur Serge DURAND

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE 1

Bilan, compte de résultat de la société MEDITERRANEA HOLDING au 31 décembre 2024

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	919 335	644 114	275 222	321 086	45 864-	14. 28-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	97 470		97 470	101 810	4 341-	4. 26-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	646 493	562 778	83 715	84 559	845-	1. 00-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	33 179 302	6 315 770	26 863 532	30 077 802	3 214 270-	10. 69-
	Créances rattachées à des participations	165 427		165 427	151 567	13 860	9. 14
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 037		17 037	14 118	2 919	20. 67
	Total II	35 025 064	7 522 662	27 502 402	30 750 942	3 248 540-	10. 56-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 008 037		1 008 037	870 095	137 942	15. 85
	Autres créances	5 863 066	591 220	5 271 846	7 360 047	2 088 201-	28. 37-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	503 740		503 740	2 203 507	1 699 767-	77. 14-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	68 280		68 280	58 710	9 570	16. 30
	Total III	7 443 123	591 220	6 851 903	10 492 359	3 640 457-	34. 70-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	42 468 187	8 113 882	34 354 305	41 243 302	6 888 997-	16. 70-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (3)Dont à plus d'un an

DS SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAU PROPRES	Capital (Dont versé : 578 820)	578 820	578 820		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 013 556	4 013 556		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	57 882	57 882		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	11 309 801	12 957 996	1 648 195-	12. 72-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 939 030-	1 648 195-	2 290 835-	138. 99-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	440 336	330 699	109 637	33. 15
	Total I	12 461 364	16 290 758	3 829 394-	23. 51-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	2 208 467	2 025 967	182 500	9. 01
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	16 333 703	19 757 795	3 424 092-	17. 33-
	Concours bancaires courants	41 265	18 316	22 949	125. 29
	Emprunts et dettes financières diverses	1 886 686	1 679 825	206 861	12. 31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	412 906	462 397	49 491-	10. 70-
	Dettes fiscales et sociales	958 870	985 001	26 131-	2. 65-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 000	17 000		
	Autres dettes	34 044	6 242	27 801	445. 36
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	21 892 940	24 952 543	3 059 603-	12. 26-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	34 354 305	41 243 302	6 888 997-	16. 70-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 388 863	8 956 018		

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 766 667		6 766 667	7 005 437	238 770-	3. 41-
Chiffre d'affaires NET	6 766 667		6 766 667	7 005 437	238 770-	3. 41-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 500	30 333	13 833-	45. 60-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			203 536	170 061	33 475	19. 68
Autres produits			17	23	6-	25. 25-
Total des Produits d'exploitation (I)			6 986 720	7 205 854	219 134-	3. 04-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 841 835	3 150 833	308 997-	9. 81-
Impôts, taxes et versements assimilés			98 026	47 179	50 846	107. 77
Salaires et traitements			2 658 580	2 673 154	14 574-	0. 55-
Charges sociales			1 138 421	1 166 119	27 698-	2. 38-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			138 322	122 543	15 778	12. 88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			591 220		591 220	
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 402	7	1 395	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			7 467 805	7 159 835	307 970	4. 30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			481 086-	46 018	527 104-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			13 860	13 206	654	4. 95
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	277 466	1 083 508	806 042-	74. 39-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	115 439	335 524	220 085-	65. 59-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	392 905	1 419 031	1 026 127-	72. 31-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 790 770	2 525 000	1 265 770	50. 13
Intérêts et charges assimilées (4)	624 141	617 952	6 188	1. 00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 414 911	3 142 952	1 271 958	40. 47
2. Résultat financier (V-VI)	4 022 006-	1 723 921-	2 298 085-	133. 31-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 489 231-	1 664 697-	2 824 535-	169. 67-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 111	710	38 401	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	39 111	710	38 401	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	338	735	397-	54. 05-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	109 637	115 800	6 163-	5. 32-
Total VIII	109 974	116 535	6 561-	5. 63-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	70 863-	115 825-	44 962	38. 82
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	621 064-	132 326-	488 738-	369. 34-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 432 596	8 638 801	1 206 205-	13. 96-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 371 627	10 286 997	1 084 630	10. 54
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 939 030-	1 648 195-	2 290 835-	138. 99-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Autres immobilisations incorporelles	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Titres immobilisés	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 34 354 304.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 766 666.72 Euros et dégageant un déficit de 3 939 030.28- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Durant l'exercice, la société a changé de dénomination sociale. Le nom retebnue est "MEDITERRANEA HOLDING"

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivantsdu Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	981 076		91 613
Installations générales agencements aménagements divers	82 341		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	512 609		51 543
TOTAL	594 950		51 543
Autres participations	32 754 369		3 250 518
Prêts, autres immobilisations financières	14 118		54 510
TOTAL	32 768 487		3 305 028
TOTAL GENERAL	34 344 513		3 448 184

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	55 884	0-	1 016 805	1 016 805
Installations générales agencements aménagements divers			82 341	82 341
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	564 152	564 152
TOTAL		0	646 493	646 493
Autres participations	2 660 158	0-	33 344 729	33 344 729
Prêts, autres immobilisations financières		51 591	17 037	17 037
TOTAL	2 660 158	51 591	33 361 766	33 361 766
TOTAL GENERAL	2 716 042	51 591	35 025 064	35 025 064

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	558 180	85 934	0	644 114
Installations générales agencements aménagements divers		61 510	7 285	0-	68 796
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		448 880	45 102	0-	493 983
	TOTAL	510 391	52 387	1-	562 778
	TOTAL GENERAL	1 068 571	138 321	1-	1 206 892

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Amortissements dérogatoires Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	85 934				
Instal.générales agenc.aménag.divers		7 285				
Matériel de bureau informatique mobilier		45 102				
	TOTAL	52 387				
	TOTAL GENERAL	138 321				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	330 699	109 637	0		440 336
TOTAL	330 699	109 637			440 336

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 525 000	3 790 770			6 315 770
Autres provisions pour dépréciation		591 220			591 220
TOTAL	2 525 000	4 381 990			6 906 990
TOTAL GENERAL	2 855 699	4 491 627			7 347 326
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		591 220			
financières		3 790 770			
exceptionnelles		109 637			

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	165 427	165 427	
Autres immobilisations financières	17 037	17 037	
Autres créances clients	1 008 037	1 008 037	
Personnel et comptes rattachés	21 600	21 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 000	1 000	
Impôts sur les bénéfices	252 327	252 327	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 462	39 462	
Groupe et associés	5 037 519	5 037 519	
Débiteurs divers	511 159	511 159	
Charges constatées d'avance	68 280	68 280	
TOTAL	7 121 847	7 121 847	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	13 860		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 208 467	2 208 467		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	146 858	146 858		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	16 228 110	3 724 033	11 224 187	1 279 890
Emprunts et dettes financières divers	6 681	6 681		
Fournisseurs et comptes rattachés	412 906	412 906		
Personnel et comptes rattachés	341 265	341 265		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	396 255	396 255		
Taxe sur la valeur ajoutée	178 884	178 884		
Autres impôts taxes et assimilés	42 466	42 466		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 000	17 000		
Groupe et associés	1 880 006	1 880 006		
Autres dettes	34 044	34 044		
TOTAL	21 892 940	9 388 863	11 224 187	1 279 890
Emprunts souscrits en cours d'exercice	84 857			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 333 100			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	57 882			57 882

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusiondes frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, maisà l'exclusiondes frais engagéspour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodeset les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés,ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusiondes frais engagéspour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	2 110
Créances clients et comptes rattachés	5 537
Autres créances	2 023
Disponibilités	2 909
Total	12 578

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	908 456
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	113 374
Emprunts et dettes financières diverses	41 892
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 636
Dettes fiscales et sociales	509 671
Total	1 774 028

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	:	BPI FINANCEMENT
Montant initial de cette garantie	:	197 500
Montant restant dû en capital	:	112 500
Nature de la sûreté réelle	:	COMPTE SEQUESTRE
Emprunt du	:	PALATINE
Montant initial de cette garantie	:	3 000 000
Montant restant dû en capital	:	2 592 795
Date de fin d'échéance de la garantie	:	04/07/2029
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT DE PARTS
Emprunt du	:	BPVDEF/CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	:	1 400 000
Montant restant dû en capital	:	700 000
Date de fin d'échéance de la garantie	:	28/03/2026
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT COMPTE COURANT TERRE MER PRODUCTION
Emprunt du	:	BPI / CREDIT AGRICOLE / BANQUE POP
Montant initial de cette garantie	:	200 000
Montant restant dû en capital	:	1 200 000
Date de fin d'échéance de la garantie	:	28/03/2026
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT TITRES TERRE MER PRODUCTION
Emprunt du	:	SG
Montant initial de cette garantie	:	1 500 000
Montant restant dû en capital	:	1 295 474
Date de fin d'échéance de la garantie	:	01/04/2029
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENTS TITRES
	:	CAUTION SOLIDAIRE
Emprunt du	:	CAVDF
Montant initial de cette garantie	:	1 500 000
Montant restant dû en capital	:	1 295 474
Date de fin d'échéance de la garantie	:	15/04/2029

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT TITRES

Emprunt du : CAVDF
Montant initial de cette garantie : 3 250 000
Montant restant dû en capital : 2 808 195
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/07/2029
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT ACTIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		246 354
Autres engagements donnés :		3 019 819
CAUTION SOLIDAIRE TMP SG	277 815	
CAUTION SOLIDAIRE FRAIS PALATINE	162 408	
CAUTION SOLIDAIRE LOGISTIC&CO CIC	10 227	
CAUTION SOLIDAIRE LOGIISTIC&CO BP	914 755	
CAUTION SOLIDAIRE CROC FRAIS SG	89 196	
CAUTION SOLIDAIRE CROC FRAIS BP	384 828	
CAUTION SOLIDAIRE CROC FRAIS CA	671 316	
CAUTION SOLIDAIRE CROC FRAIS MONTE PASCHI	50 000	
BPI COMPTE SEQUESTRE0	127 500	
CAUTION SOLIDAIRE CROC FRAIS CAVDF	331 774	
Total (1)		3 266 173

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : ABANDON DE CREANCES TMP MEILLEURE FORTUNE
Montant initial de la caution : 200 000
Montant restant dû de la caution : 200 000

Caution donnée au profit du : ABANDON DE CREANCES TMP MEILLEURE FORTUNE
Montant initial de la caution : 260 000
Montant restant dû de la caution : 260 000

Caution donnée au profit du : BPI FINANCEMENT GARANTIE CAVDF EMPRUNT 750K€
Montant initial de la caution : 46 389
Montant restant dû de la caution : 46 389

Caution donnée au profit du : BPI FINANACEMENT GARANTIE CAVDF EMPRUNT 650K€
Montant initial de la caution : 40 204
Montant restant dû de la caution : 40 204

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS MEDITERRANEA HOLDING	SAS	5 78 8 2 0	ALLEE VOIE CROIX 28630 M

MEDITERRANEA HOLDING est la société mère d'un groupe fiscalement intégré et est seule redevable de l'impôt société au titre de l'intégration fiscale . L'économie d'impôt réalisée dans le cadre de l'intégration fiscale s'élève à 91 078 €.

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

Situation comptable au 31 août 2025

		31/082025	%
		Situation	
Etat exprimé en euros			
Montant net du chiffre d'affaires		**3 220 000**	***100,00%***
Production vendue		**3 220 000**	***100,00%***
70615000	PRESTATIONS HONORAIRES		
70615100	HONORAIRES PRESTATIONS CF	975 000	*30,28%*
70615110	HONORAIRES GOUVERNANCE CF	625 000	*19,41%*
70615120	HONORAIRES COMMERCIAL GROUPE CF	1 000 000	*31,06%*
70615200	HONORAIRES PRESTATIONS L&CO		
70615210	HONORAIRES GOUVERNANCE L&CO	33 333	*1,04%*
70615300	HONORAIRES PRESTATIONS TMP	120 000	*3,73%*
70615310	HONORAIRES GOUVERNANCE TMP	80 000	*2,48%*
70615320	HONORAIRES COMMERCIAL GROUPE TMP		
70615500	HONORAIRES PRESTATIONS PG		
70615510	HONORAIRES GOUVERNANCE PG		
70615520	HONORAIRES COMMERCIAL GROUPE PG		
70615600	HONORAIRES PRESTATIONS GROUPE ARNAUD	22 500	*0,70%*
70615610	HONORAIRES GOUVERNANCE GROUPE ARNAUD	37 917	*1,18%*
70615620	HONORAIRES COMMERCIAL GROUPE ARNAUD	6 250	*0,19%*
70615700	HONORAIRES PRESTATIONS GROUPE ITALDIRECT	32 500	*1,01%*
70615710	HONORAIRES GOUVERNANCE GROUPE ITALDIRECT	43 750	*1,36%*
70615720	HONORAIRES COMMERCIAL GROUPE ITALDIRECT	43 750	*1,36%*
70615800	HONORAIRES PRESTATIONS GROUPE ANSOLIVE	80 000	*2,48%*
70615810	HONORAIRES GOUVERNANCE GROUPE ANSOLIVE	120 000	*3,73%*
70615900	HONORAIRES GOUVERNANCE MA		
70710000	VENTES M/SES - DESTOCKAGE		
70820000	COMMISSIONS		
70840000	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL		
Marge brute de production		3 220 000	***100,00%***
MARGES (Commerciale + Production)		**3 220 000**	***100,00%***
	Achats non stockés matières et fournitures	**68 888**	***2,14%***
60613000	CARBURANT	63 316	*1,97%*
60638000	PETIT MATERIEL	2 184	*0,07%*
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 388	*0,11%*
	Autres charges externes	**1 313 380**	***40,79%***
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	17 886	*0,56%*
61110000	SOUS TRAITANCE MAILEVA		
61350000	LOCATIONS MOB (Contrats Héb Informatique)	109 314	*3,39%*
61350100	LOCATIONS MOBILIERES	3 182	*0,10%*
61350120	LOC. VEHICULES OCCASIONNELS	5 296	*0,16%*
61350310	LOC VEHICULES STE	241 586	*7,50%*
61550000	ENTRETIEN BIENS MOBILIERS	9 071	*0,28%*
61560000	MAINTENANCE INFORMATIQUE		
61560120	MAINTENANCE LOGICIELS	1 936	*0,06%*
61565000	INFOGERANCE	15 667	*0,49%*
61566000	MAINTENANCE SUPPORT	53 616	*1,67%*
61567000	MAINTENANCE DEVELOPPEMENT		
61610000	ASSURANCES	23 585	*0,73%*
61611000	ASSURANCES VEHICULES/ TRANSPORT	17 246	*0,54%*
61660000	PRIME COFACE		
61700000	ETUDES ET RECHERCHES MKT	-649	*-0,02%*
61720000	ETUDES ET RECHERCHES groupe		
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	4 110	*0,13%*
61830000	TRAITEMENT DES DECHETS	605	*0,02%*

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

61835000	FORMATION		
61870000	SERV EXT DIVERS (STEADY)		
61871200	DIVERS	55	0,00%
61871300	ANALYSES R&D		
61872000	STOCKAGE	15 326	0,48%
61876000	GARDIENNAGE	107	0,00%
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE		
62140000	PERSONNEL PRETE A L ENTREPRISE		
62260000	HONORAIRES	480 699	14,93%
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		
62310100	COMMUNICATION	78 220	2,43%
62310200	INTERNET		
62310300	CATEGORY MANAGER		
62330000	FOIRES EXPO SALONS	3 743	0,12%
62340000	CADEAUX	314	0,01%
62350000	PACKAGING MARKETING	497	0,02%
62360000	ANIMATIONS, MERCHANDISING		
62380000	DONS	132	0,00%
62380200	COMMUNICATIONS TV+DIGITALE	804	0,02%
62410000	TRANSPORT / ACHATS		
62410520	TRANSPORT S/ ACH GEST° FLUX	3	0,00%
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENT	147 998	4,60%
62570000	MISSIONS RECEPTIONS SEMINAIRES	1 957	0,06%
62610000	FRAIS POSTAUX	5 483	0,17%
62620000	TELEPHONE-COMMUNICATIONS	14 915	0,46%
62780000	FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES		
62780100	FRAIS BANCAIRES BPVDF	2 840	0,09%
62780200	FRAIS BANCAIRES CAVDF	6 042	0,19%
62780300	FRAIS BANCAIRES SG	4 729	0,15%
62780400	FRAIS BANCAIRES PALATINE	2 690	0,08%
62780500	FRAIS BANCAIRES CIC	1 781	0,06%
62780600	FRAIS BANCAIRES BMP		
62781000	COMMISSION FINANCEMENT		
62810000	COTISATIONS	24 055	0,75%
62810120	COTISATIONS		
62840000	FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL	18 538	0,58%
Valeur ajoutée produite		**1 837 732**	**57,07%**
	Subventions d'exploitation	**7 500**	**0,23%**
74100000	SUBVENTION	7 500	0,23%
	Impôts, taxes & versements ass sur rém	**13 407**	**0,42%**
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	11 413	0,35%
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE	804	0,02%
63331000	FORMATION VERSEMENT VOLONTAIRE	1 190	0,04%
63340000	EFFORT CONSTRUCTION		
63350000	TAXE APPRENTISSAGE		
	Impôts, taxes & versements ass autres	**33 100**	**1,03%**
63511000	CVAE/cfe	13 310	0,41%
63512000	TAXES FONCIERES		
63514000	TVS	19 730	0,61%
63540000	DROITS D'ENREGIST. ET TIMBRES		
63780000	TAXES DIVERSES	60	0,00%
	Salaires et traitements	**1 070 118**	**33,23%**
64100000	REMUNERATION DU PERSONNEL	960 388	29,83%
64110000	REMUNERATION APPRENTIS	57 650	1,79%
64120000	PROVISIONS CONGES PAYES	-44 242	-1,37%
64130000	PRIME ET GRATIFICATIONS	179 605	5,58%
64140000	INDEMNITES TRANSPORT	21 887	0,68%
64150000	INDEMNITES DIVERSES	2 238	0,07%
64160000	PROV PRIME ANNUELLE+EVAL	-107 407	-3,34%
64170000	ALLOCATION PARTIELLE ACTIVITE		
	Charges sociales	**405 953**	**12,61%**

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

64510000	URSSAF	385 425	11,97%
64520000	MUTUELLE	15 714	0,49%
64530000	CAISSE RETRAITE	95 593	2,97%
64531000	RETRAITE COMPLEMENTAIRE CADRES	13 797	0,43%
64532000	PREVOYANCE	25 934	0,81%
64540000	POLE EMPLOI		
64550000	PROV CHARGES/ CP	-25 987	-0,81%
64560000	PROV CHARGES S/ PRIME ANNUELLE	-53 789	-1,67%
64590001	CICE		
64740000	OEUVRES SOCIALES	499	0,02%
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	3 892	0,12%
64910000	AVANTAGE EN NATURE	-59 392	-1,84%
64920000	REMBOURSEMENT PREVOYANCE RECU	4 266	0,13%
Excédent brut d'exploitation		**322 653**	**10,02%**
	Reprises sur amortissements & provisions		
78150000	REPRISE PROVISION RISQUE		
	Autres produits d'exploitation	**12 224**	**0,38%**
75800000	PRODUITS GESTION COURANTE	8	0,00%
75870000	INDEMNITES ASSURANCES & ASSIMILES	12 216	0,38%
78950000	REPRISES PROVISIONS LITIGES		
	Transfert de charges	**1 390**	**0,04%**
79100000	TRANSFERT DE CHARGES NON TAXABLE		
79110000	TRANSFERT DE CHARGES TAXABLE		
79115000	TRANSFERT DE CHARGES GROUPE		
79124000	TRANSFERT DE CHARGES DE PERSONNEL NON TAX		
79124100	TRANSFERT DE CHARGES DE PERSONNEL TAX	1 390	0,04%
	Dotations aux amortissements et provisions	**94 484**	**2,93%**
68111000	DAP IMMOBILISATIONS INCORPO.	62 761	1,95%
68112000	DAP IMMOBILISATIONS CORP.	31 723	0,99%
	Autres charges de gestion courante	**476**	**0,01%**
65110000	REDEVANCE LICENCE	472	0,01%
65800000	CHARGES GESTION COURANTE	4	0,00%
Résultat d'exploitation		**241 307**	**7,49%**
	Bénéfice-perte sur opérations en commun		
75500000	QUOTE PART RESULTAT S/ OP COM		
	Produits financiers	**1 786 432**	**55,48%**
76110000	REVENUS TITRES PARTICIPATIONS	1 740 123	54,04%
76380000	REVENUS CREANCES DIVERSES	1 354	0,04%
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	44 955	1,40%
78662000	REPRISE DEPRECIATION IMMO FINANCIERE		

	Charges financières	**383 248**	**11,90%**
66110000	INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	338 077	10,50%
66150000	INTERETS COMPTES COURANTS	40 968	1,27%
66160000	INTERETS BANCAIRES hors emprunts	4 203	0,13%
68662000	DOT PROV DEP TP		
Résultat courant avant impôts		**1 644 492**	**51,07%**
	Produits exceptionnels		
77180000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77200000	PRODUIT SUR EX. ANTERIEURS		
77560000	CESSION IMMO. FINANCIERE		
78725000	REPRISE AMORT. DEROGATOIRE		
78750000	REPRISE PROVISION / EXCEPTIONNEL		

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

	Charges exceptionnelles	**524 444**	*16,29%*
65810000	CHARGES NON COURANTES	452 116	*14,04%*
67120000	PENALITES FISCALES	510	*0,02%*
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONELLES	109	*0,00%*
67200000	CHARGE SUR EX. ANT ERIEURS	48	*0,00%*
67560000	VNC IMMOS FINANCIERES		
68725000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	71 660	*2,23%*
68750000	DOTATION PROVISION RISQUES ET CHARGES		
Résultat exceptionnel		**-524 444**	*-16,29%*
	Participation des salariés aux résultats		
69110000	INTERESSEMENT		
	Impôts sur les bénéfices		
69810000	IS GROUPE		
69890000	INTEGRATION FISCALE - PRODUIT		
69910000	CREDIT IMPOT RECHERCHE		
69920000	CREDIT IMPOT MECENAT		
Résultat de l'exercice		**1 120 048**	*34,78%*

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

MH - BILAN PROV AU 31/08/2025			
	ACTIF		PASSIF
		10100000 CAPITAL	578 820,00
		10400000 PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	2 088 401,95
		10430000 PRIME D'APPORT	1 925 154,00
		10610000 RESERVE LEGALE	57 882,00
		11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	11 309 800,74
		12000000 RESULTAT DE L'EXERCICE	1 120 048,35
		12910000 PERTE DE L'EXERCICE ANT	-3 939 030,28
		14500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	511 995,88
		16100000 EMP. OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	1 300 011,09
		16416100 PRET CAVDF 750 K€ 10000045370 []	0,00
		16416300 BPIFRANCE PRET INNOVATION 2017	0,00
		16416400 BPIFRANCE PRET CROISSANCE 2017	0,00
		16416800 EMPRUNT SG 300 K€	0,00
		16416900 EMPRUNT SG 80 K€	0,00
		16417000 BPIFRANCE PRET CROISSANCE 2019	350 000,00
		16417100 EMPRUNT POOL 042019	800 000,00
		16417200 EMPRUNT PGE	88 406,58
		16417230 EMPRUNT Atout BPI	18 750,00
		16417240 EMPRUNT PAL 103 000€	39 977,09
		16417250 PRET SG 222095101577 ARNAUD	1 087 778,37
		16417260 PRET PAL 04002548 ARNAUD	1 087 778,37
		16417270 PRÊT CAVDF 10000895265 ITALDIRECT	1 080 668,91
		16417280 EMPRUNT BPI 06/2022 CROISSANCE	3 750 000,00
		16417290 Emprunt 3000 K€ BPvdf Acquis Ansolives	2 168 890,16
		16417300 Emprunt 3250 K€ CAvdf Acquis ANSOLIV	2 359 100,34
		16417310 Emprunt 3000 k€ BQ PALATINE acquis AN	2 178 666,65
		16417320 EMPRUNT PAL 500K€	299 225,58
		16417330 EMPRUNT CAVDF 750 000€ 1000104018	561 629,91
		16482000 Commissions C.N.E. DOS08787780	85,00
		16811000 DETTE COFACE - 28/02/2024	2 672,21
		16881000 INT NON CAP EMPR OBLIGAT	61 438,88
		16881500 INT CAP EMPRUNT OBLIGAT	970 500,00
		16884000 INT COUR/ EMPR ETB CREDIT	146 923,55
		16884200 Commissions C.N.E. DOS08787780	0,00
20500000 BREVETS, MARQUES, LOGICIELS	919 335,43		
21810000 INSTALLATIONS AGENCEM AMENAGEM	82 341,42		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFO	380 705,12		
21840000 MOBILIER	192 429,95		
23100000 IMMOS EN COURS	0,00		
23200000 IMMOS INCORPORELLES EN COURS	103 321,41		
26100000 TITRES DE PARTICIPATIONS	1 000,00		
26100300 Titres de participation SCI AUSSIL	62 715,36		
26100400 Titres de participation CROC FRAIS	4 469 763,15		
26100500 Titres de participation TERRE&MER PROD	7 390 770,00		
26100600 Titres de participation LOGISTIC&CO	12 751,00		
26100700 Titres de participation PROVENCE GASTR	7 701 707,50		
26100800 Titres de participation OLIVES ARNAUD	3 109 152,50		
26100900 Titres de participation ITALDIRECT	0,00		
26101000 Titres de participation ANSOLIVE	10 387 030,00		
26102000 Titres de participation OLIVES & Co (new)	500,00		

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

26700000 CREANCES RATTACHEES A PARTICIP	163 317,57		
26780000 INT. COURUS/ CREANCES RATT PAR	2 109,51		
26910000 VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER	-17 000,00		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	5 061,28		
28050000 AMORT BREVET LICENCE LOGICIEL	-706 874,88		
28181000 AMORT INST GENERALES	-72 774,96		
28183000 AMORT MAT.BUREAU ET INFO.	-329 296,47		
28184000 AMORT MOBILIER	-192 429,95		
29611000 DEPRECIATION TITRES	-6 315 770,00		
		40 Collectif fournisseur	230 233,40
		40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES	413 614,95
		40974000 FRS DEBITEURS IMMOBILISATIONS	0,00
		40980000 FRS AVOIRS A RECEVOIR	0,00
41 Collectif client	2 504 775,53		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	543 333,36		
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	-130 000,00		
		42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	29 614,06
42500000 PERSONNEL ACOMPTE SALAIRES	0,00		
42510000 PERSONNEL AVANCE SUR FRAIS	17 750,00		
		42700000 PERSONNEL OPPOSITIONS	0,00
		42820000 DETTES PROV/ CONGES PAYES	93 507,05
		42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER	100 592,73
		43100000 URSSAF	154 434,25
		43720000 MUTUELLE	6 972,40
		43730000 CAISSE DE RETRAITE	16 140,29
		43732000 PREVOYANCE	7 118,94
		43740000 RETRAITE COMPLEMENTAIRE CADRES	4 405,88
		43820000 CHARGES SOC/CONGES A PAYER	36 000,21
		43860000 ORG. SOC. CHARGES A PAYER	65 356,44
		43860100 TAXE APPRENTISSAGE	0,00
		43860200 FORMATION PROFESIONNELLE	0,00
		43890000 Org.soc.-Ch.à payer-Pr.à rec.	-1 000,00
		44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	6 965,82
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	255 623,00		
		44520000 TVA AUTOLIQUIDATION	0,00
		44551000 ETAT TVA A DECAISSER	0,00
44562000 TVA DED/IMMOS	0,00		
44566000 TVA DED/ABS	0,20		
44566100 TVA DEDUCTIBLE / PRESTATIONS	52 949,80		
44566200 TVA AUTOLIQUIDATION	0,00		
44567000 CREDIT DE TVA	44 383,00		

		44570005 TVA 5.5 %	0,00
		44571196 TVA COLLECTEE 20 % GROUPE	427 167,01
		44571200 TVA COLLECTEE 20 % HORS GROUPE	1 937,02
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	0,00		
		44587000 TVA SUR FAE	0,00
		44860000 ETAT-CHARGES A PAYER	23 321,33
44870000 ETAT PRODUIT A RECEVOIR	0,00		
		45101030 COMPTE COURANT CROC FRAIS	7 637 237,04

DS

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

45101040 COMPTE COURANT TERRE & MER	1 980 384,55		
45101060 COMPTE COURANT SCI AUSSIL	2 300,00		
45101071 COMPTE COURANT TERRE&MER NANTI	1 650 000,00		
45101072 COMPTE COURANT LOGISTIC & CO	1 834 815,99		
		45101073 COMPTE COURANT PG	-3 470 217,06
		45101074 COMPTE COURANT ITALDIRECT	3 616 998,21
45101075 COMPTE COURANT ANSOLIVE	593 420,02		
45101076 COMPTE COURANT OLIVES ARNAUD	1 828 350,84		
45101080 COMPTE COURANT AGROAZUR []	0,00		
45101900 CC INTEGRATION FISCALE CROC FRAIS	0,00		
		45101910 CC INTEGRATION FISCALE TMP	0,00
		45101920 CC INTEGRATION FISCALE PROVENCE GA	0,00
		45101930 CC INTEGRATION FISCALE LOGISTIC&CO	0,00
		45101940 CC INTEGRATION FISCALE O ARNAUD	0,00
		45101974 CC INEGRATION FISCALE ITALDIRECT	0,00
		45120000 COMPTE COURANT ACTIONNAIRES FINAN	800 000,00
		45580000 INTERETS COURUS CREDITEURS CROC F	0,00
		45580100 INTERETS COURUS CREDITEURS PG	-6 080,00
		45580200 INTERETS COURUS CREDITEURS ITALDIR	0,00
45581000 INTERETS COURUS DEBITEURS L&CO	9 520,00		
45582000 INTERETS COURUS DEBITEURS TMP	17 340,00		
		45583000 INTERETS COURUS DEBITEURS ITALDIRE	6 475,00
45584000 INTERETS COURUS DEBITEURS ARNAUD	7 039,00		
45585000 INTERETS COURUS DEBITEURS ANSOLIVI	3 890,00		
		45586000 INTERETS COURUS DEBITEURS CROC FR	34 493,00
		46701030 DESTOCKAGE CF	53 774,02
		46701040 DESTOCKAGE TERRE & MER PROD	1 705,94
		46701060 DESTOCKAGE OLIVES ARNAUD	3 990,94
		46701080 DESTOCKAGE PROVENCE GASTRONOMII	0,00
46709000 CONTRAT "ECHANGE PRODUITS"	111 948,50		
46709100 CREDIT BARTER	29 470,00		
		46710000 DIVERS CREDITEURS	1,00
46750000 BPI RETENUE DE GARANTIE 5 %	270 000,00		
		46860000 CHARGES A PAYER	0,00

48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	89 196,57		
49550000 DEPRECIATION C/C ET ICNE ANSOL	-591 220,02		
50800000 AUTRES VALEURS MOBILIERES DE P	0,00		
51210010 BP VDF Nø 09621045484	515 375,83		
51213100 SOCIETE GENERALE	113 366,94		
51213200 BQUE PALATINE 1321646P001	220 964,37		
51213300 CIC	138 009,20		
51213400 MONTE PASCHI	0,00		
51220010 CA VDF Nø 83310636867	2 834 098,40		
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	0,00		
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 385,18		
58000000 VIREMENTS INTERNES	0,00		
	42 300 335,20		42 300 335,20

DS

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE 2

Situation comptable de la société OLIVES & CO au 31 août 2025

ACTIF	MONTANT (EN €)	PASSIF	MONTANT (EN €)
Actif circulant		Capitaux propres	
Trésorerie (banque)	500	Capital social	500
Total actif	500	Total passif	500

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE 3
Engagements hors bilan

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour		168 962	

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE 4
Liste des salariés

Nom du salarié	Prénom	Date début ancienneté	Date d'entrée	Qualification	Libellé emploi
AZENHA MARGATO	SEBASTIEN	04/12/2023	04/12/2023	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
BELLAIZE	JEAN MICHEL	23/10/2019	01/04/2020	CADRE	CHEF DES VENTES REGIONAL
BERNERY	NICOLAS	04/12/2023	04/12/2023	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
CHAMBON	MELINDA	05/11/2020	05/11/2020	AGENT DE MAITRISE	ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E)
CHAPEL	BEATRICE	06/03/2000	01/07/2010	AGENT DE MAITRISE	ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E)
CHEHBOUB	MOHAMED-ANIS	14/09/2023	14/09/2023	CONTRAT APPRENTISSAGE	CHEF DE SECTEUR APPRENTI(E)
CHUVIN	NADEGE	23/11/2009	01/04/2014	CADRE	DIRECTRICE COMMERCIALE
CLOUVEL	CATHERINE	03/12/2018	03/12/2018	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
DARLES	AUDREY	08/01/2024	08/01/2024	AGENT DE MAITRISE	ASSISTANT(E) DE GESTION
DE CAESTECKER	MICHAEL	04/12/2023	04/12/2023	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
DEJARDIN	LAURENT	24/11/2021	24/11/2021	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
DEMARTHEAUX	CLEMENT	02/08/2022	02/08/2022	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
DESSEMOND	SYLVAIN	29/03/2004	29/03/2004	CADRE	RESPONSABLE DES ACHATS
GRAS	BLANDINE	01/10/2013	01/07/2016	CADRE	CHEF DES VENTES REGIONAL
GUILLEMAILLE	JUSTINE	16/07/2020	16/07/2020	CADRE	CHEF DE PRODUITS SENIOR
HEIDMANN	JULIA	15/04/2024	15/04/2024	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
HRYNYK LOHEZ	BENJAMIN	21/08/2023	21/08/2023	AGENT DE MAITRISE	ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E)
LABOUREAU	Hélène	24/02/2025	24/02/2025	AGENT DE MAITRISE	COMPTABLE
LAGUERRE	CHANTAL	01/04/2021	01/01/2023	AGENT DE MAITRISE	ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E)
LOMBARDI	MICKAEL	04/12/2023	04/12/2023	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
LOURENCO	ANTHONY	01/09/2021	01/09/2021	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
MAZZOLO	THIBAUT	16/10/2024	16/10/2024	AGENT DE MAITRISE	CHEF DE SECTEUR
PIOT	JULIE	09/05/2011	09/05/2011	CADRE	DIRECTRICE MARKETING
RAUNIER	GREGORY	01/02/2024	01/02/2024	CADRE	RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
SENECHAL	JULES ALEXANDRE	16/09/2024	16/09/2024	CONTRAT APPRENTISSAGE	CHEF DE SECTEUR APPRENTI(E)
VIALA	CATHERINE	29/05/2007	01/07/2010	CADRE	COORDINATRICE PERFORMANCE COMMERCIALE
VIAN	JEAN MICHEL	01/09/2004	01/09/2004	CADRE	COMPTE CLE CLIENTS NATIONAUX

DS
SD

Docusign Envelope ID: 3666892F-8927-4C18-AE30-66D739CB85BB

ANNEXE 5

- Accord d'intéressement conclu le 23 juin 2020 et ses avenants
- Retraite complémentaire cadres- DUE du 1er janvier 2022
- Prévoyance cadres– DUE du 1er janvier 2022
- Mutuelle – DUE du 31 Octobre 2019.

DS
SD